ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C. M.

je reconois avoir receu de Monsieur foubert tresorié de
lacademy de chirugie la somme de dix livre pour le
remontage de la pendulle de la salle de St cosme pendant
l'anée 1763 écheu au premiez arvil 1764 dont quitance
a paris ce 26 septembre 1764 faurel

quitance de 10tt

xxxj. Cotte L[illegible]

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 11
d. 45
n°. 38